

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 24 juin 2011

DÉLIBÉRATION N° CG-2011/06/24-3/05

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

42149026

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 01/07/2011

Réception Préfet : 01/07/2011

Publication RAAD : 01/07/2011

Commission n° 3 - Transports, Déplacements et Voirie
Rapporteur : PIEQUET Jean-Christophe

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : AUBERT André

OBJET : Aménagement d'un giratoire à l'intersection des RD 402 et RD 25 sur le territoire des communes de Faremoutiers et Saint-Augustin. Dossier de prise en considération.

L'intersection entre la RD 402 et la RD 25, sur le territoire des communes de Faremoutiers et Saint-Augustin, présente aujourd'hui une géométrie inadaptée et nécessite un réaménagement en carrefour giratoire qui sécurisera les échanges. L'acquisition par le Département des terrains nécessaires sera réalisée à l'amiable en fonction des opportunités.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : de prendre en considération l'aménagement du carrefour en giratoire à l'intersection des RD 402 et RD 25 sur le territoire des communes de Faremoutiers et Saint-Augustin pour un montant de 1 215 000 € TTC dont 5 000 € d'acquisitions foncières, sous maîtrise d'ouvrage départementale ;

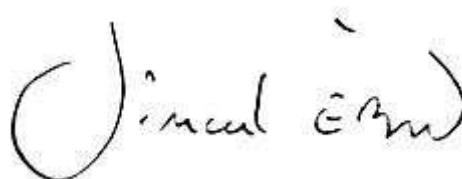
Article 2 : d'autoriser le Président du Conseil général à lancer les procédures de négociation foncière à l'amiable ;

Article 3 : d'autoriser le Président à intégrer les terrains nécessaires au projet dans le domaine public routier départemental ;

Article 4 : d'autoriser le représentant du Conseil général à signer les actes administratifs ou notariés destinés à concrétiser ces acquisitions, ainsi que tous les documents nécessaires au transfert de propriété.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive, slightly stylized font.

Vincent ÉBLÉ